



INFO-NÉGO

23 MARS 2017

Vers des offres monétaires ?

Le 30 mars, notre comité national de négociation se rendra à la table des paramédics d'Urgences-santé puisque l'employeur, en présence de représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux, devrait procéder au dépôt de certaines matières à incidence financière communes, par exemple les augmentations de salaire et le régime de retraite.

Rappelons que les tables d'Urgences-santé sont les seules où il y a encore des négociations. Parce que Urgences-santé est une corporation publique, des représentants gouvernementaux prennent part directement aux travaux. Contrairement aux associations des entreprises et des coops, les porte-parole patronaux d'Urgences-santé affirment détenir tous les mandats nécessaires afin de négocier l'ensemble de la convention collective.

Comme tous les syndicats du secteur, le syndicat du préhospitalier, représentant les paramédics de Montréal

et de Laval, a mandaté le comité national de négociation FSSS-CSN sur nos matières communes. Ainsi, notre comité de négociation fera valoir aux représentants du ministère de la Santé et des services sociaux qu'il est incontournable de convenir des mêmes conditions de travail pour l'ensemble du secteur. Nous ferons le point sur cette rencontre dans un prochain bulletin Info-négo.

Appuyons nos négociateurs !

Le 30 mars, ce sera également la veille du deuxième anniversaire de l'échéance de notre convention collective.

Nous invitons tous les paramédics, RMU et employé-es de soutien à participer aux activités régionales qui s'organisent pour le 30 mars et le 31 mars, en appui aux négociations. Ces actions seront variées d'une région à l'autre. Contactez votre syndicat afin de connaître les heures et lieux de rassemblement !

Contrats à budget

Une entente pour certains employeurs

Le 23 mars, les coopératives CETAM, CETAQ et CTAE (Montérégie, Québec, Estrie) ont annoncé qu'elles avaient conclu une entente avec le ministère de la Santé et des services sociaux, concernant leur contrat de services. Aucune détail n'a encore filtré.

Au moment d'écrire ces lignes, notre comité national de négociation n'a reçu aucune information supplémentaire à ce sujet ni reçu de demande pour reprendre les négociations. Nous vous tiendrons informés dès que nous en saurons davantage.